

ASSOCIATION AGENCE ECOSPHERE

Rue Evariste Galois
Parc d'Activités Coriolis TGV
71210 TORCY

COMPTES ANNUELS

AUDITIS
Route de Digoin
BP 36
71130 GUEUGNON
03.85.85.56.56

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 450	5 450				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	82 960	55 508	27 452	50 475	-23 023	-45.61
	Autres immobilisations corporelles	82 697	76 975	5 722	6 743	-1 021	-15.14
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	195 000		195 000	195 000			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	366 107	137 933	228 174	252 218	-24 044	-9.53	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				3 157	-3 157	-100.00
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	61 506	1 214	60 292	52 315	7 977	15.25
	Autres créances	94 326		94 326	27 736	66 590	240.09
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	632 199		632 199	643 427	-11 228	-1.75	
Charges constatées d'avance (3)	4 197		4 197	4 607	-410	-8.90	
Total III	792 228	1 214	791 014	731 242	59 772	8.17	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 158 335	139 147	1 019 188	983 460	35 728	3.63	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12 31/12/2018	12 Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	783 077	767 518	15 559	2.03
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	24 519	-3 744	28 263	754.82
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	807 596	763 773	43 822	5.74	
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques		38 434	-38 434	-100.00
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III		38 434	-38 434	-100.00
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	25 810	17 328	8 483	48.95
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 745	50 152	51 593	102.87
	Dettes fiscales et sociales	61 497	79 930	-18 434	-23.06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	22 540	33 842	-11 302	-33.40
	Total IV	211 592	181 252	30 340	16.74
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 019 188	983 460	35 728	3.63

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

189 052 147 410

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	437 930		371 788		66 142	17.79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	451 203		464 520		-13 317	-2.87
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 509		8 892		-383	-4.31
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	0		1		-1	-71.95
Total I	897 643		845 201		52 442	6.20
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	529 837		456 478		73 360	16.07
Impôts, taxes et versements assimilés	1 238		1 817		-579	-31.87
Salaires et traitements	224 258		228 397		-4 140	-1.81
Charges sociales	89 496		94 678		-5 182	-5.47
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 889		26 586		-1 696	-6.38
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 214				1 214	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	4		6		-2	-26.30
Total II	870 936		807 961		62 975	7.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	26 707		37 240		-10 533	-28.28
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		784		1 609	-825	-51.29
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		784		1 609	-825	-51.29
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		784		1 609	-825	-51.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		27 491		38 849	-11 358	-29.24
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital				3 543	-3 543	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges		38 434			38 434	
Total VII		38 434		3 543	34 891	984.82
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		38 434		495	37 939	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 537		5 000	-3 463	-69.26
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				38 434	-38 434	-100.00
Total VIII		39 971		43 929	-3 958	-9.01
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-1 537		-40 386	38 849	96.19
Impôts sur les bénéfices (IX)		1 435		2 207	-772	-34.98
Total des produits (I+III+V+VII)		936 861		850 353	86 508	10.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		912 342		854 097	58 245	6.82
Solde intermédiaire		24 519		-3 744	28 263	754.82
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		24 519		-3 744	28 263	754.82

Rue Evariste Galois
Parc d'Activités Coriolis TGV
71210 TORCY

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

AUDITIS
Route de Digoin
BP 36
71130 GUEUGNON
03.85.85.56.56

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 019 187.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 897 642.88 Euros et dégageant un excédent de 24 518.56 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association Agence Ecosphère a absorbé l'association Excalibure suite à un traité de Fusion-Absorption signé en date du 27 février 2019, avec effet rétroactif au 1er janvier 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis selon les normes comptables françaises issues du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 08/09/2014, et codifié aux articles L129-12 et L123-28 et R123 à 172 à R123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations générales complémentaires

- L'association Agence Ecosphère a été créée le 1er mai 2015 par fusion-crétion de 2 associations, l'association Creusot Montceau Développement et l'association Engins Mobiles.
- Un Compte de Résultat et un Bilan concernant l'activité de Gestion, activité soumise aux impôts commerciaux sont extraits des comptes généraux de l'association. Ils font

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

l'objet d'une déclaration fiscale, transmise aux services des impôts des entreprises, sis au centre des impôts de Le Creusot.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 450		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	86 160		
Installations générales agencements aménagements divers	45 393		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 922		2 382
TOTAL	166 475		2 382
Autres participations	195 000		
TOTAL	195 000		
TOTAL GENERAL	366 925		2 382

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 450	5 450
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 200	82 960	82 960
Installations générales agencements aménagements divers			45 393	45 393
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			37 304	37 304
TOTAL		3 200	165 657	165 657
Autres participations			195 000	195 000
TOTAL			195 000	195 000
TOTAL GENERAL		3 200	366 107	366 107

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 450			5 450
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 685	21 486	1 663	55 508
Installations générales agencements aménagements divers	42 878	669		43 547
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 694	2 734		33 428
TOTAL	109 257	24 889	1 663	132 483
TOTAL GENERAL	114 707	24 889	1 663	137 933

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	21 486				
Instal.générales agenc.aménag.divers	669				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 734				
TOTAL	24 889				
TOTAL GENERAL	24 889				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	38 434		38 434		
TOTAL	38 434		38 434		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		1 214			1 214
TOTAL		1 214			1 214
TOTAL GENERAL	38 434	1 214	38 434		1 214
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		1 214	38 434		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 457	1 457	
Autres créances clients	60 049	60 049	
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40	40	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 414	8 414	
Débiteurs divers	84 672	84 672	
Charges constatées d'avance	4 197	4 197	
TOTAL	160 029	160 029	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	101 745	101 745		
Personnel et comptes rattachés	21 799	21 799		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 923	31 923		
Impôts sur les bénéfices	1 435	1 435		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 118	5 118		
Autres impôts taxes et assimilés	1 223	1 223		
Produits constatés d'avance	22 540	22 540		
TOTAL	185 782	185 782		

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	5 161	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	8 580
Autres créances	72 040
Total	80 620

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 683
Dettes fiscales et sociales	33 747
Total	104 430

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 197
Total	4 197
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	22 540
Total	22 540

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	1
Total	5

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	6 067
35 à 44 ans	21 à 30 ans	166
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		6 233

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 60-62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation : 1%
- taux d'actualisation : 0,77 %

BUREAUX
Autun
Le Creusot
Chalon-sur-Saône
Montceau-les-Mines

ASSOCIÉS
Philippe BONNIN
Vincent OLIVIERI
Philippe VOELKLIN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

ASSOCIATION ECOSPHERE

**Siège Social : Parc d'Activité Coriolis TGV – Rue Evariste Galois – 71210 -
TORCY
Siren : 811 174 259**

Exercice clos le 31 Décembre 2019

BUREAUX
Autun
Le Creusot
Chalon-sur-Saône
Montceau-les-Mines

ASSOCIÉS
Philippe BONNIN
Vincent OLIVIERI
Philippe VOELKLIN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

ASSOCIATION ECOSPHERE

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'attention des membres de l'Assemblée Générale de l'Association ECOSPHERE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ECOSPHERE relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2019**

0 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} Janvier 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Creusot, le 26 Février 2020

**Le Commissaire aux Comptes
SARL CBOV**

Inscrite sur la liste Nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Dijon

Philippe BONNIN
Associé

